



Un projet dans notre CPE : Projet *Coaching* vers la qualité

Une collaboration Fructueuse avec l'UQAM

Historique du projet-Phase 1

Après la publication d'une étude menée par l'Université du Québec à Montréal (UQAM) sur la qualité des services de garde à l'enfance au Québec, Mme Christa Japel, professeure et chercheure à l'UQAM a été invitée à faire partie d'un comité de qualité mis sur pied par le RECPECE. De ce comité est né le projet sur la démarche de *coaching*.

D'une durée de deux ans (2004 – 2006), la phase 1 de ce projet avait pour but d'augmenter la qualité des services de garde auprès des enfants âgés de deux ans et demi à cinq ans. Les catégories de personnel visé par ce projet étaient les gestionnaires, les éducatrices et les conseillères pédagogiques. L'étude a été menée auprès de 30 CPE de la région, choisis de façon aléatoire et sur une base volontaire. Dix d'entre eux ont reçu une formation adressée aux gestionnaires et des séances de *coaching* pour les éducatrices et conseillères pédagogiques, dix autres ont eu une formation adressée aux gestionnaires tandis que les dix derniers ont servi de groupe témoin, c'est-à-dire n'ayant reçu ni formation ni *coaching*. Les CPE étaient évalués avant et après la démarche à l'aide de l'échelle d'évaluation de l'environnement préscolaire (ECERS-R). Cette évaluation était réalisée par une personne formée qui venaient observer dans le CPE.

Les résultats obtenus révèlent que quatre mois après l'intervention, les 10 CPE ayant bénéficié des sessions de *coaching* ont obtenu des résultats significatifs notamment en termes d'espace et d'ameublement, de soins personnels et d'activités. Une autre évaluation, réalisée un an après l'intervention, a permis d'observer que la qualité globale moyenne a augmenté dans les 30 CPE participants avec de meilleurs résultats auprès du groupe des 10 CPE ayant suivi des séances de *coaching*. De nombreux témoignages ont été aussi recueillis auprès des personnes impliquées.

Poursuite du projet avec la phase 2

Compte-tenu de l'impact positif sur la qualité du projet en phase 1, il a été décidé de poursuivre ce projet, afin de permettre au plus grand nombre de CPE d'en bénéficier. Cette phase 2 du projet, financé par le ministère de la Famille et des Aînés, portera sur l'évaluation de la qualité des CPE auprès des enfants de 0 à 2 ½ ans du groupe de la phase 1 et aux CPE qui n'avaient pas participé à la phase 1 (tous les groupes).